

*DEPARTEMENT*  
*Alpes-de-Haute-Provence*

-----  
*Communauté d'Agglomération*  
**PROVENCE ALPES**  
**AGGLOMERATION**

**EXTRAIT****DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
D'AGGLOMERATION**

L'an deux mille dix-sept et le douze du mois d'avril à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le trois du mois d'avril 2017, s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de madame Patricia GRANET BRUNELLO

**Année 2017**  
**Séance du 12 Avril 2017**

**N° 02**  
**Objet : Création de commissions thématiques**

Est nommé secrétaire de séance : FERAUD Maryline

**Etaient présents :**

ACCIAI Bruno, AILLAUD Sylvie, AUZET Eric, AUZET Guy, AYMES Bernard, BAILLE Denis, BARBERO Christian, BARTOLINI Jean-Louis, BAUDOUI MAUREL Marie Anne, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BLOT Michel, BONNET Brigitte, BONZI Maryse, BOURJAC Jean Marie, BREMOND Danièle, BRUN Patricia, CAZERES Benoit, COMBE Gérard, DE VALCKENAERE Gilles, DEORSOLA Jean Paul, DOMENGE Eliane, ESMIOL Gérard, EYMARD Max, FERAUD Maryline, FIAERT Claude, FIGUIERE Delphine, FLORES Sylvain, FONTAINE Sonia, GRANET BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy, HERMITTE Francis, JULIEN Jacques, LE CORRE Thibaut, LEDEY Olivier, LEJOSNE Patrick, MAGAUD Marie José, MALDONADO Jean Paul, MARTELLINI Patrick, MARTIN Emmanuelle, MUNOZ MALDONADO Julien, NICOLOSI Philip, OGGERO BAKRI Céline, PAUL Gérard, PAUL Gilles, POULEAU Philippe, REBOUL Childéric, REINAUDO Gilbert, REINAUDO Patrick, RONDEAU Daniel, SERRA Victor, SEVENIER Jean, SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard, THIEBLEMONT Martine, TRABUC Nicolas, URQUIZAR Danielle, VILLARD René, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine

**Etaient suppléés :**

PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy  
BALIQUE François a donné pouvoir à MICHEL Jean Marie

**Etaient représentés :**

AILHAUD Régine a donné pouvoir à POULEAU Philippe  
CHATARD Gilles a donné pouvoir à FONTAINE Sonia  
COSSERAT Sandrine a donné pouvoir à MALDONADO Jean Paul  
ORSINI Philippe a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick (jusqu'au rapport n°9)  
PRIMITERRA Geneviève a donné pouvoir à BAILLE Denis  
SFRECOLA Alain a donné pouvoir à ESMIOL Gérard  
THONNATTE Lionel a donné pouvoir à DE VALCKENAERE Gilles à partir du rapport n° 17  
VILLARON Bruno a donné pouvoir à NICOLOSI Philip

**Etaient excusés :**

AILLAUD Jean Pierre  
AUBERT Serge  
BARTOLINI Bernard  
BONNET Martine  
CAREL Serge  
CASA Chantal  
ISOARD Roger  
PAYAN Claude  
ROCHAT Jacques  
TONELLI Corinne

REÇU EN PREFECTURE

Le 13/04/2017

Application agréée E.kqlite.com

004-200067437-20170412-02-DE

**Madame Patricia GRANET BRUNELLO, rapporteur, expose ce qui suit :**

En application des articles L. 2121-22 et L. 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,  
le Conseil communautaire peut former des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil.

Les commissions thématiques peuvent être créées à titre permanent ou constituées à titre temporaire pour l'examen d'un sujet particulier.  
Elles sont présidées de droit par la présidente de la communauté.

Par renvoi de l'article L. 5211-1 du CGCT à l'article L. 2121-22 du CGCT, les commissions des communautés comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus doivent respecter le principe de la représentation proportionnelle afin de permettre l'expression pluraliste des élus.

### **Intitulé des commissions**

Il sera proposé au Conseil de créer, à titre permanent, 6 commissions thématiques :

- La commission finances
- La commission économie
- La commission tourisme
- La commission environnement et transition énergétique
- La commission évolution des compétences
- La commission aménagement de l'espace.

### **Composition et fonctionnement**

En l'absence de règlement intérieur, dont l'adoption doit intervenir dans le délai de 6 mois à compter de l'installation de l'assemblée, soit au plus tard le 10 juillet 2017, il vous est proposé les modalités suivantes relatives à la composition et au fonctionnement des commissions énoncées. Ces modalités seront reprises par le projet de règlement intérieur.

Il vous est proposé de fixer à 15 le nombre de membres de ces commissions.

Les commissions thématiques se réunissent sur convocation de la présidente autant que nécessaire.

Elles se réunissent en outre en dispositif plénier une fois par semestre. Elles sont alors composées des membres délégués, des membres du bureau, des maires et de l'ensemble des conseillers communautaires et municipaux des communes membres qui le souhaitent. Ces séances plénières permettent d'exposer les objectifs et les travaux des commissions.

Les candidatures aux diverses commissions devront être adressées à Madame la Présidente, au secrétariat général de Provence Alpes Agglomération, soit par courrier à l'adresse 4 rue Klein, 04000 Digne-les-Bains, soit par mail à [marie-sylvie.isoard@provencealpesagglo.fr](mailto:marie-sylvie.isoard@provencealpesagglo.fr), avant le 9 mai 2017, 16h00.

REÇU EN PREFECTURE

le 13/04/2017

Application agréée E-legalite.com

004-200667437-20170412-02-DE

Il vous est proposé :

- De créer 6 commissions thématiques à caractère permanent comme énoncées ci-dessus
- De fixer à 15 le nombre de membres de ces commissions
- D'approuver les modalités de candidatures et de fonctionnement telles qu'exposées ci-dessus

**LE CONSEIL D'AGGLOMERATION**

Après délibération

A l'unanimité

Approuve les propositions présentées

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme  
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



REÇU EN PREFECTURE

le 13/04/2017

Application agréée e-lexplore.com

004-200067437-2017 04 12-02-DE